

Paris, le 11 AVR. 2017

Monsieur le député,

Le mouvement social que connaît actuellement la Guyane est suivi avec la plus grande vigilance par l'ensemble du Gouvernement. Il en est de même au sein des cabinets ministériels et des services de l'Etat, tous pleinement mobilisés pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations exprimées. L'engagement de l'Etat à résoudre cette crise est total.

Contrairement à l'attentisme qu'avait adopté la précédente majorité lors de la crise de 2009, le Gouvernement a fait le choix de la réactivité et du dialogue. Dès le 23 mars, la Ministre des outre-mer lançait une invitation à l'ensemble des forces économiques, sociales et politiques à venir la rencontrer à Paris. Le 24 mars, afin de nouer un dialogue constructif et apaisé, j'ai décidé d'envoyer sans délai en Guyane une mission interministérielle de haut niveau présidée par l'ancien préfet de Guyane, M. Jean-François Cordet, afin d'entendre et d'analyser toutes les difficultés soulevées et de poser les bases d'une négociation susceptible de déboucher sur des mesures opérationnelles et rapides. Je me suis exprimé depuis l'Hôtel de Matignon le lundi 27 mars pour rappeler la méthode et les principes, dont je sais que nous les avons en partage, qui devaient présider aux discussions avec les représentants des collectifs. Le 29 mars j'ai annoncé la venue en Guyane du ministre de l'intérieur et de la ministre des outre-mer. Leur présence a permis d'approfondir les échanges et de mettre en place une méthode de travail qui a abouti à la présentation d'un plan d'urgence de plus d'un milliard d'euros et à la signature de 12 protocoles d'accords thématiques ou sectoriels. Immédiatement après le retour de la ministre des outre-mer, j'ai réuni l'ensemble des ministres concernés afin d'entériner ce plan d'urgence et ces 12 protocoles d'accords, qui ont été validés en conseil des ministres le mercredi suivant. J'ai demandé que l'ensemble de ces dispositions soient mises en œuvre sans délai. Les services de l'Etat, tant au niveau local qu'au sein des administrations centrales, sont pleinement mobilisés pour ce faire.

Les demandes de développement économique, social et éducatif exprimées par les Guyanais et les Guyanaises sont légitimes. Je connais bien la Guyane. Je mesure les difficultés qu'elle rencontre et les défis qu'il faut y relever. Mais parce que je respecte nos concitoyens guyanais, il est de ma responsabilité de ne pas promettre des choses que je saurais inaccessible d'ici la fin de ce quinquennat. La facilité aurait été de promettre monts et merveilles, sans se préoccuper de la faisabilité des mesures ainsi promises. Cela serait duper les Guyanaises et les Guyanais. Tel n'est pas ma manière de procéder ni ma conception de l'Etat. Mobilisant plus d'un milliard d'euros, le plan d'urgence pour la Guyane constitue une réponse ambitieuse et crédible de court terme, sur laquelle le Gouvernement peut fermement s'engager.

.../...

Monsieur Gabriel SERVILLE
Député de la Guyane
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Dans le domaine de la santé il prévoit un apport de 85 millions d'euros pour le système hospitalier guyanais. En ce qui concerne le centre médico-chirurgical de Kourou (CMCK), l'Etat s'engage à accompagner cette structure pour qu'elle puisse exercer pleinement ses missions au service de l'intérêt général dans le cadre du service public. Une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) se rendra dans les jours qui viennent en Guyane pour analyser les conditions d'exercice des missions de service public du CMCK et formuler des propositions qui seront discutées dans le cadre du comité de suivi.

Dans le domaine de l'éducation, un effort inédit est acté par le Gouvernement avec un plan d'investissement ambitieux de 400 millions d'euros pour la construction d'établissements scolaires (lycées, collèges, écoles primaires). Le nombre d'intervenants en langue maternelle dans les écoles sera doublé dès la rentrée 2017.

Dans le domaine des infrastructures, le montant de l'actuelle génération des contrats de plan état-région a été augmenté de 32% dans les outre-mer. Pour la Guyane cette augmentation s'élève à 79%. Dans le cadre du plan d'urgence, l'Etat propose d'apporter en outre son concours pour la réalisation d'infrastructures majeures comme le doublement du pont du Larivot ou le doublement de la RN1 entre Cayenne et Macouria et de la RN2 entre Cayenne et Matoury. Ces mesures permettront par ailleurs une relance de l'économie guyanaise en soutenant notamment cette activité essentielle que représentent le bâtiment et les travaux publics.

En matière de finances locales, l'Etat versera à la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) 9 millions d'euros pour compenser en 2017 la part du produit de l'octroi de mer qui a été affectée aux communes de Guyane. Le gouvernement transformera par ailleurs en subvention exceptionnelle d'équilibre le prêt de 53 millions d'euros consenti par l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations, afin de permettre à la CTG de régler ses factures à l'égard des entreprises guyanaises. L'Etat portera la part de la CTG dans le fonds de compensation du revenu de solidarité active (RSA) à 50 millions d'euros en 2017 et le maintiendra à un niveau équivalent en 2018, 2019 et 2020.

Le Gouvernement n'a cessé de présenter les mesures qu'il entendait prendre de manière très claire et très structurée. Le plan d'urgence pour la Guyane a ainsi vocation à être complété par le Pacte d'Avenir pour la Guyane et le plan de convergence. Je ne peux à ce titre que vous inviter à prendre connaissance du compte rendu du conseil des ministres du 5 avril qui indique que : *« le plan d'urgence devra être complété par des mesures de moyen et de long terme qui trouveront toute leur place dans le plan de convergence pour la Guyane qui devra être élaboré en application de la loi Egalité réelle outre-mer »*.

S'agissant des fonds européens, l'Union européenne intervient à hauteur de 662 millions d'euros pour la période 2014-2020. S'il est toujours possible de mieux sensibiliser les institutions communautaires aux particularités guyanaises, la solidarité européenne ne pourra s'exercer que sur la base de projets précis dans le cadre de procédures strictes et de dossiers instruits avec minutie. Cela suppose que l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales retrouvent au plus vite un fonctionnement normal.

.../...

Mon Gouvernement n'a cessé d'être à l'écoute et dans le dialogue. Je souhaite que la vie économique et sociale du territoire retrouve son cours normal dès que possible. Vendredi dernier, des individus dont les motivations n'ont rien à voir avec les préoccupations exprimées ont voulu profiter de cette situation pour pénétrer de force dans la préfecture. Loin de l'esprit pacifique qui a animé les rassemblements précédents, ces actions ont conduit à de la violence : un policier a été sérieusement blessé et est, à ce jour, encore hospitalisé. En tant que représentant de la Nation, je sais que vous ne cautionnez pas ces violences. J'invite chacun à refuser cette escalade de la violence et à poursuivre le travail qui reste à accomplir.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bernard Cazeneuve', written over a horizontal line.

Bernard CAZENEUVE